

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 795

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

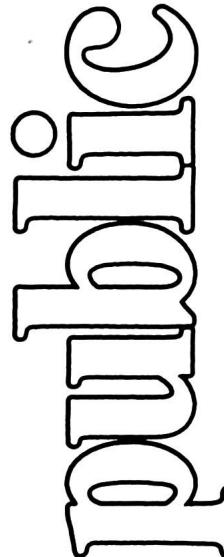
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 795 7 novembre 1985

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

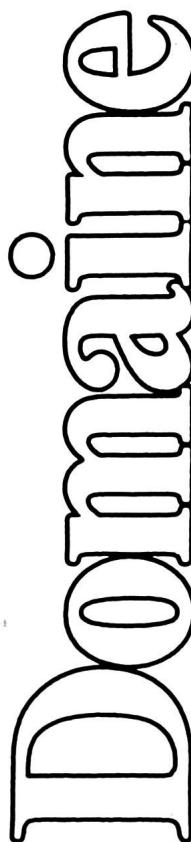
Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1985: 10 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Lehmann



795

Inaction subnationale, vraiment?

Formidables succès de Vigilance à Genève et de l'Action nationale en ville de Lausanne.

On peut en rire d'abord, pour se garder d'en pleurer. De fait, la situation apparaît bien drôle et triste à la fois, à Lausanne en tout cas: voilà des gens qui figurent sans trop d'idées ni grand espoir sur une liste, et que le bon peuple élit en surnombre. Le tout en vue d'une «limitation de l'immigration» qui ne saurait tenir lieu de programme politique, et n'a surtout aucune possibilité de réalisation au niveau communal, — ni même cantonal d'ailleurs.

Que peut faire à l'échelle de la cité une Action nationale, qui qualifie elle-même correctement son niveau d'intervention? Strictement rien, et en tout cas pas interdire l'accès des garderies aux enfants de parents étrangers, ni empêcher la police de recruter des agents à la peau foncée, ni éviter l'enregistrement de nouveaux requérants d'asile par le contrôle des habitants.

Les principes de la politique suisse à l'égard des étrangers et des immigrants sont arrêtés au niveau fédéral, où l'autorité fixe, année après année, les effectifs autorisés à travailler dans les cantons. Quant à la décision d'octroyer ou non l'asile, elle constitue une prérogative exclusive de l'Etat fédéral; Berne se prononce définitivement sur toutes les demandes d'asile, et paye la totalité des frais de séjour en Suisse des requérants; aux cantons de leur trouver un toit au fur et à mesure des arrivées et pour la durée de la procédure.

Au niveau local, les obsédés de «la Suisse aux suisses» n'ont donc aucun moyen de traduire leur monomanie dans les faits. Ils le savent sans doute, et s'en foutent à coup sûr complètement. Car ils ne

se sentent pas élus pour faire de la politique comme les autres, eux qui ont «passé» sans programme et qui abordent le travail parlementaire sans la moindre préparation (ce dont, selon le principe de l'égalité des chances en régime démocratique, ils n'ont pas à être honteux, mais pas fiers non plus).

Eux surtout qui ont fait passer leur message simpliste avec une efficacité redoutable, jamais atteinte par les plus grands tribuns ni par les plus fins spécialistes du marketing politique. Trop d'étrangers, Suisse trop petite, autorités trop complaisantes. Terminé. Et reçu cinq sur cinq par un électeur sur six. Sans le moindre tract tous ménaçages, sans foule ni salées au banc du «parti», sans personnalités connues sur la liste, avec tout juste une affiche genre mobilisation, abondamment surchargée d'ailleurs et en termes souvent infamants.

Pour atteindre les citoyens-destinataires, le message a suivi d'autres canaux que ceux de la communication politique traditionnelle. Il a passé de bouche à oreille, par le courrier des lecteurs, par les photocopies négligemment laissées dans les cabines de téléphone, les trolleybus, les grandes postes. Méthodes classiques de la politique souterraine, furtive, non déclarée, insaisissable. Mais efficace.

Inutile de se faire la moindre illusion. Cette politique souterraine va s'avérer payante bien au-delà des récentes élections. Car même s'il ne sert à rien à l'Action nationale de compter proportionnellement huit fois plus d'élus au législatif de Lausanne qu'au Conseil national, elle sait que ses succès locaux pèsent déjà, et pèsreront de plus en plus lourd, au niveau de décision qui l'intéresse, c'est-à-dire fédéral (un cas au moins où une réalité de la Romandie aura été perçue à Berne!).

Il est bien oublié le temps pourtant pas si lointain où M^{me} Kopp pouvait proposer une solution glo-

SUITE AU VERSO